

Programme de formation détaillé TRESSES ET NATTES Durée : 2 jours

1^{er} JOUR

1. Présentation
2. Préparation de la matière selon le style de tresses souhaité
3. Techniques de lissage, gaufrage, bouclage
4. Style, volume et tenue d'une tresse
5. Démonstrations/réalisations.
6. Mise en application sur modèles et/ou têtes malléables.

2^{ème} JOUR

1. Reprise des techniques apprises lors de la 1^{ère} journée
2. Nattes africaines simples
3. Nattes en relief
4. Nattes rondes
5. Nattes épis
6. Tresses 4 ou 5 brins
7. Démonstrations/réalisations.
8. Mise en application sur modèles et/ou têtes malléables.

OBJECTIFS :

- Maîtriser les différentes techniques de lissage, gaufrage et bouclage
- Etre capable de réaliser différents types de nattes : africaines, en relief, rondes, épis, 4 ou 5 brins.

NATURE DE LA FORMATION :

Adaptation et développement des compétences.

PUBLIC :

Professionnels de la coiffure souhaitant faire évoluer leurs compétences

PRE-REQUIS :

Aucun

EFFECTIF :

Groupe de 8 personnes maxi

DATES, HORAIRES ET LIEU :

selon planning



DUREE :

16 heures (2 jours x 8 h)

TARIF (à partir de) :

250 € nets de taxes/jour/pers.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

cf Conditions Générales de Vente

ENCADREMENT/INTERVENANT :

Corine CAPPELLI, formatrice intervenante en coiffure pour IMAGE CONSULTING, coiffeuse confirmée, nommée Hairdressing Awards, ex-Directrice artistique et Manager France et étranger.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

MIS EN ŒUVRE :

Formation en présentiel, opérationnelle, qui alterne apports théoriques et pratiques.
Matériel utilisé : matériel de coiffure, paperboard, documents papier remis au stagiaire en fin de formation. Entraînement sur modèle ou tête malléable.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE

L'EXECUTION DE L'ACTION :

Pour chaque demi-journée de formation, une feuille de présence (état d'émargement) sera signée par le stagiaire et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

MOYENS D'EVALUATION PAR

L'ORGANISME DE FORMATION:

Pour permettre de contrôler si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action, l'évaluation du stagiaire s'effectuera au moyen d'une mise en situation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence et d'évaluation des acquis.